



Traité Mégila

Michna 4 - Chapitre 4

הקורא בתורה, לא יפחוט משלושה פסוקים. ולא יקרה לתרגם יתר מפסוק אחד, ובנביא שלושה; ואם היו שלושת שלוש פרשיות, קוראים אחת אחת. מدلgin בנביא, ואין מدلgin בתורה. עד כמה הוא מدلג, עד כדי שלא יפסיק לתרגם.

Celui qui lit la Torah ne doit pas lire moins de trois versets. Il ne doit pas lire plus d'un verset à la fois pour l'interprète. Mais on peut en lire trois dans un chapitre tiré des prophètes. Si ces trois [versets] constituent trois paragraphes distincts on les lira un par un. On peut sauter un passage dans la lecture des prophètes mais on ne sautera pas un passage dans la Torah. Et combien peut-on sauter ? Tant que l'interprète n'a pas achevé sa traduction.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions